



Guide pour la rédaction de la note méthodologique accompagnant la remise des résultats du Stress Test EIOPA 2016

En complément des remises prévues par l'exercice stress-tests EIOPA 2016, il est demandé aux participants de fournir à l'ACPR une **note méthodologique** afin de faciliter la compréhension du contexte et des hypothèses entourant la production des résultats ainsi que de garantir une qualité suffisante des données avant transmission à EIOPA.

Le présent guide vise à préciser les éléments attendus dans la note méthodologique. Ce document, dont la forme et l'architecture sont libres, devra couvrir *a minima* les éléments suivants :

- une description sommaire de l'organisation et de la gouvernance adoptée à l'échelle de l'entreprise pour réaliser l'exercice ;
- l'approche retenue pour la mise en œuvre de l'exercice en particulier concernant les mesures transitoires, nécessitant ou non approbation.
- l'utilisation ou non d'un modèle interne, éventuellement partiel, ou bien de paramètres spécifiques (« USP ») ;
- une description des périmètres et des données concernés par l'exercice ;
- les principes d'évaluation et les principales hypothèses, approximations et simplifications retenues pour la réalisation de l'exercice ;
- une synthèse des principaux résultats ;
- une présentation des remises quantitatives et qualitatives.

Une proposition de plan standard, permettant d'articuler ces différents éléments, est fournie ci-après à titre indicatif. Toutefois, les participants à l'exercice sont invités à communiquer à l'ACPR toute information supplémentaire qu'ils jugeraient utile à la bonne compréhension des résultats l'exercice.

La note méthodologique, rédigée en français, devra accompagner la remise des états quantitatifs de l'exercice (au plus tard le 15 juillet 2016, via Onegate).

Ce document n'a pas vocation à être transmis à EIOPA. Son contenu pourra cependant être utile notamment lors des échanges avec l'autorité européenne au cours de la phase de validation.

Proposition de plan

1. Organisation et gouvernance

- Organisation de l'exercice à l'échelle de l'organisme (exemple : pour un organisme solo au sein d'un groupe, il est attendu que soit indiqué si l'exercice est réalisé ou piloté par le siège ou de manière décentralisée au niveau de l'organisme) ;
- Nom de l'organisme et des différentes participations incluses dans l'exercice ou le cas échéant omises, en précisant l'importance de ces entités ainsi que leur total bilan de chaque entité ;
- Gouvernance de l'exercice (structure et description de l'équipe en charge de l'exercice, niveau de validation/signature des résultats, information du Conseil d'administration).

2. Approche retenue pour l'exercice

- Présentation d'ensemble des modèles de valorisation et de projection utilisés, de leur articulation entre eux et de leurs fonctions principales pour l'exercice (en particulier si distinction par ligne d'activités, pays, ...) en distinguant la situation avant application des scénarios et après application si le processus de production des résultats diffère ;
- Description générale de l'importance de l'avis d'expert et de ses implications dans le processus de production des résultats ;
- Mise en œuvre des scénarios (en particulier s'il est nécessaire de répercuter l'effet des scénarios sur des variables non directement décrites par les spécifications de l'exercice) ;
- Description et justification de l'utilisation des mesures transitoires ;
- Description, s'il y a lieu du modèle interne, éventuellement partiel ou de l'utilisation de paramètres spécifiques (le cas échéant).

3. Périmètres et matérialité

- Description des périmètres modélisés, non modélisés ou ayant fait l'objet de méthodologies simplificatrices (indiquer le total actif ou passif selon les cas de chacun de ces périmètres, distinguer si nécessaire les situations pré-choc et post-choc) ;
- Description sommaire des données sources et des éventuels problèmes de qualité associés ;
- Matérialité des différents périmètres (par exemple montant des provisions techniques et des risques sous-jacents) ;
- Description des périmètres pour lesquels des mesures transitoires sont utilisées ainsi que la mention de leur date d'approbation¹ ;
- Précision du cadre d'application du modèle interne, partiel ou non, ou de paramètres spécifiques utilisés par l'entreprise².

4. Principes de valorisation

- Principales hypothèses et description sommaire des modèles :
 - o de valorisation des provisions techniques ;
 - o de valorisation des actifs ;

¹ En cas d'utilisation de mesures nécessitant approbation, merci de préciser la date à laquelle celle-ci a été fournie.

² Ibidem.

- de valorisation des autres passifs ;
- de valorisation et comptabilisation des impôts différés ;
- de calcul des exigences en capital ;
- d'évaluation et de comptabilisation des fonds propres.
- Plus précisément, pour chaque modèle ou ensemble de modèles, il est demandé de présenter :
 - une brève description fonctionnelle du modèle, des hypothèses ainsi que des données permettant de les justifier ;
 - une description de ses forces et limites ;
 - une description des compléments principaux apportés par l'avis d'expert et si possible une évaluation de ses effets ;
 - une description de l'utilisation du modèle pour l'application des scénarios (en particulier si elle est dégradée).
- Description des principales simplifications et approximations retenues s'il y a lieu pour l'application des scénarios en quantifiant si possible leurs effets.

5. Synthèse des principaux résultats

- Pour la situation avant choc, réconciliation des chiffres de l'exercice avec les résultats comptables connus au 31/12/2015 ;
- Pour chaque choc :
 - analyse générale des résultats remis ;
 - analyse des principaux faits marquants et des effets complexes induits par les spécificités de l'organisme (exemple : exposition particulière à un risque) ;
 - une comparaison si cela est pertinent des résultats remis avec un événement historique comparable à un scénario testé en décrivant les principaux écarts ;
 - description des principaux mécanismes d'absorptions des scénarios.
- Description, s'il y a lieu, d'autres facteurs de risque auquel l'organisme est sensiblement exposé mais qui ne sont pas testés dans l'exercice.

6. Résultats remis

- Pour la remise quantitative, fournir une description des champs non renseignés ou, si le champ est défini avec insuffisamment de précision, une description des hypothèses prises pour remplir ce champ ;
- Pour les états qualitatifs, un inventaire des questions non complétées accompagné des justifications.

7. Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'exercice

- Description des principales difficultés rencontrées pendant l'exercice (opérationnelles, méthodologiques, ...).

8. Autres sujets

- Espace libre permettant d'aborder les sujets complémentaires utiles à la compréhension des résultats.